

## ALLOCUTION DE LA MAIRESSE SUR LE BUDGET 2025 DE LA MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Par Mme Michelle Joly, mairesse

Chers citoyens et citoyennes,

Collègues du conseil,

Et représentants de l'administration municipale,

C'est avec plaisir que je vous présente le budget 2025 et les orientations du plan triennal d'immobilisations 2025-2027, comme l'exige le Code municipal du Québec. Ce budget est sous le signe de la prudence, est responsable pour l'avenir de notre communauté, protège la qualité des services de base et s'inscrit dans la nécessité de poursuivre les investissements dans nos infrastructures, notamment pour éviter de transmettre une facture salée aux générations futures.

Je ne vous cacherai pas que cet exercice budgétaire fut un exercice imposant, afin de choisir les meilleures avenues pour continuer à offrir des services à la hauteur des attentes citoyennes. Depuis quatre ans, l'augmentation des coûts avoisine les 20 %, alors que nos revenus sont essentiellement tributaires à la taxe foncière. Lorsqu'on regarde, sur quatre ans, la croissance des taxes à Chertsey, le conseil municipal a été raisonnable en ajustant la taxe foncière générale en deçà de l'inflation, au cumulatif sur un mandat. Ce résultat est aussi dû en grande partie à la décision d'utiliser les surplus cumulés pour atténuer l'impact sur le portefeuille des citoyens, dans le contexte inflationniste des dernières années.

En 2024, le taux de la taxe foncière regroupant l'ensemble des éléments était de 0,8060 du 100 \$ d'évaluation. Pour 2025, la proposition budgétaire prévoit un ajustement du taux de taxation générale de à 0,4876 du 100 \$ d'évaluation, incluant l'indexation annuelle de 3,25 %. Cette baisse du taux est principalement due au nouveau rôle d'évaluation 2025-2027, dont les valeurs foncières, évaluées par la MRC, sont en croissance moyenne de 65 %. Le conseil était unanime afin que l'on ajuste la taxation à la baisse, en considérant le nouveau rôle d'évaluation. Ceci limite l'impact pour les contribuables et permet à la Municipalité de récolter des revenus fonciers équivalents, mais indexés afin de rencontrer toutes les dépenses, sans réduire la qualité des services et l'entretien de notre réseau routier.

Pour une maison moyenne évaluée à environ 334 000 \$, l'ajustement sera de 92 \$ au total (en 2024, l'augmentation comparative moyenne était de 120 \$, c'est donc 25 % de moins que l'an dernier), en incluant les taxes spécifiques à la MRC, les frais des services policiers et la collecte des matières résiduelles, dont le montant fixe a été gelé pour tous les propriétaires de bâtiments. Ceci illustre l'effort administratif pour minimiser l'impact en sachant que les dépenses de la Sureté du Québec sont en hausse de 20 % en 2025 et que la gestion municipale rapatriée de l'écocentre sera absorbée à même le budget existant. Il suffit de nous comparer avec nos voisins régionaux pour découvrir que peu auront réussi un tel exercice de contrôle des dépenses.

Encore une fois en 2025, nous allons nous approprier un surplus non affecté de 120 523 \$ pour équilibrer nos dépenses courantes. Cependant, cette décision exigera en 2025 une collaboration de l'ensemble des services administratifs pour tenter de réduire à 0 \$ cette ponction de nos surplus cumulés. C'est dans cette optique qu'un mandat sera alloué afin d'identifier des solutions destinées à optimiser nos processus internes et à accroître davantage notre efficience organisationnelle, un exercice qui devra mobiliser positivement les équipes à la recherche de solutions et l'ouverture à l'innovation.

Malgré une vision de contrôle rigoureux des finances municipales, sachez que certains projets verront le jour en 2025, afin de maintenir le dynamisme de notre communauté. En effet, il y aura le début des travaux pour le parc multifonctionnel, dont les plans et devis sont en cours de réalisation. Le réseau routier ne sera pas en reste avec des investissements d'environ 2 M\$ en 2025, notamment pour réhabiliter plusieurs rues (secteur Beaulac, rue Paré, chemin Chertsey entre autres). Le conseil accepte aussi de planifier une phase préliminaire de restauration de l'ancien presbytère et d'amorcer la réhabilitation des barrages sous gestion municipale (lacs Beaulne et Jaune) dont le plan quinquennal exige des actions rapides, pour assurer la sécurité de nos citoyens et de nos propres infrastructures.

Encore une fois, la programmation culturelle gratuite offerte à nos citoyens sera de retour avec une belle fête nationale le 23 juin prochain et les Samedis Festifs à La Belle Église continueront de nous faire danser cet été. Vous remarquerez qu'un budget est réservé pour accueillir à Chertsey la Sinfonia de Lanaudière, dont les détails font l'objet de discussions en 2025. Un autre spectacle gratuit pour nos citoyens s'ajoutera à l'été qui vient. La programmation fera l'objet d'une annonce ultérieure, tout comme la promotion en continu des spectacles à La Belle Église.

Impossible pour moi de passer sous silence nos travaux sur la mise aux normes de notre usine d'assainissement des eaux usées du village, un investissement qui est nécessaire. Nous poursuivrons en 2025 les travaux de planification afin d'obtenir les autorisations. L'étude économique du projet étant presque complétée, la prochaine étape sera les plans et devis (incluant certains études techniques). Concernant la construction d'une nouvelle caserne de pompier, le comité se réunira bientôt pour justement statuer sur l'acquisition d'un terrain et le début du plan fonctionnel et technique. On garde le cap pour inaugurer le tout au cours du présent plan triennal d'immobilisations 2025-2027.

Avec les nombreux projets en développement, le conseil se devra d'être prudent. Les coûts de financement s'annoncent plus favorables qu'en 2024 et chacun de nos projets exige une planification rigoureuse. Notre objectif sera toujours de livrer des infrastructures à des coûts raisonnables pour nos citoyens. La cadence des investissements contribuera à un impact bénéfique pour le développement de la municipalité.

Par ailleurs, dans ce contexte de resserrement budgétaire des gouvernements et du retour à l'équilibre budgétaire à Québec, la prudence est de mise puisque l'expérience municipale nous a appris que trop souvent, des responsabilités inattendues peuvent se retrouver dans notre cour.

C'est pourquoi nous avons un budget d'opération en hausse de 14 %, dont 30 % environ sont dus à la facture spécifique des services policiers et à la bonification des services en incendie et sécurité publique. Notons également 600 000 \$ pour la réfection de rues, payés à 100 % par la Municipalité, la bonification de l'entretien préventif de notre réseau routier et l'impact de la fermeture de notre carrière municipale. Pour le reste, l'accroissement des dépenses s'explique par une indexation des dépenses courantes.

À titre indicatif, il y a eu maintien de la tarification pour les résidences de tourisme. Ce nouveau revenu est toujours une question d'équité. Il est l'un des plus raisonnables au Québec. Il sert à financer les dépenses courantes de la municipalité.

En conclusion, le budget 2025 est un budget équilibré. Nos services s'améliorent sur plusieurs plans, notamment pour la desserte en incendie et l'entretien de notre réseau routier. Notre vision de modernisation de nos infrastructures est claire.

J'en profite pour saluer le travail de nos employés au quotidien. Ce budget est aussi le fruit d'une équipe à la direction des finances de Mme Chantal Robillard. Notre directeur général en poste s'assure de la coordination. Nos outils sont de plus en plus précis et facilitants pour les élus désireux de faire des choix pour le bénéfice de la population.

Merci,

Michelle Joly, mairesse